

# UNE BONNE CAUSE...

## ...DANS VOTRE TESTAMENT : L'ESPACE DU LIEN !

*« Ce qui compte, c'est de rendre le monde meilleur. Quand une bonne cause nous a touché, cela vaut la peine de l'aider à poursuivre et à développer ses activités ! »*

*« L'Espace du Lien, je dis oui ! »*

### L'Espace du Lien : un beau projet à finalité sociale

- ❑ L'Espace du Lien accueille des personnes en perte de sens, qui souffrent de fragilité psychique passagère ou chronique (burn-out, dépression, troubles, addictions, manque de liens,...) ou sortent d'un parcours psychiatrique.
- ❑ Nos 11 ateliers (couture, création artistique, cuisine, balade, café papote, groupe de parole, etc.), animés par 14 bénévoles passionnés, aident les participants dans un climat vivant et convivial, à se reconstruire, reprendre confiance en eux et retisser des liens.
- ❑ L'ASBL a été créée en 2016 par des acteurs de terrain en santé mentale. Notre constat était qu'il y avait un manque cruel de structures d'accueil de ce genre. La Présidence de l'association est assurée par Jocelyne Gobyn, psychologue et thérapeute. L'équipe des bénévoles est coordonnée par Françoise Racquez, psychologue.

### Mentionnez L'Espace du Lien dans votre testament

- ❑ Si vous souhaitez inclure L'Espace du Lien ou le Fonds des Amis de l'Espace du Lien dans votre testament, votre notaire vous aidera à désigner de la meilleure façon le bénéficiaire pour le montant ou la part que vous souhaitez.
- ❑ Si vous n'avez pas d'héritier direct et que vous résidez en Wallonie ou à Bruxelles, vous pouvez prévoir sur votre testament le « legs en duo ». Vous partagez alors vos avoirs entre :
  - Un ou des héritier(s) indirect(s)
  - L'Espace du Lien
- ❑ Dans le cas du legs en duo, non seulement L'espace du Lien bénéficiera de la part que vous lui réservez, mais la somme revenant à votre ou vos héritier(s) indirect(s) sera plus importante, grâce à la réduction des droits de succession sur leur part.

### Pour vous aider

- ❑ Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter pour plus d'informations sur l'adresse suivante : [legs.espacedulien@icloud.com](mailto:legs.espacedulien@icloud.com) . Nous pourrions discuter avec vous des différentes possibilités avant de vous aiguiller vers le service spécialisé le plus adéquat (par exemple, un notaire ou la Fondation Roi Baudouin)

